



La Bourgogne d'ici 2030 : 9 300 personnes âgées dépendantes supplémentaires

Si les tendances récentes se poursuivent, la Bourgogne compterait, à l'horizon 2030, près de 55 700 personnes âgées potentiellement dépendantes, soit 9 300 de plus qu'en 2014. Pour les aider dans leur vie quotidienne, qu'elles vivent à domicile ou soient hébergées en établissement, entre 2 200 et 3 300 emplois supplémentaires en équivalents temps plein seraient nécessaires d'ici 2020. Les politiques visent à favoriser le maintien à domicile ; aussi les besoins les plus importants concerneraient les emplois d'aides à domicile et d'aides ménagères. Viendraient ensuite les besoins en personnels soignants (aides-soignants, infirmiers) qu'ils interviennent au domicile des personnes âgées ou dans les établissements d'hébergement.

David Brion, Philippe Gray, Insee

En 2014, la Bourgogne est la quatrième région la plus âgée de France métropolitaine, derrière le Limousin, Poitou-Charentes et l'Auvergne : les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 29 % de la population régionale, soit 4,5 points de plus que la moyenne nationale.

Avec l'avancée en âge, les problèmes de santé se multiplient et s'accompagnent de formes plus ou moins graves de dépendance physique et/ou psychologique. La question de la dépendance des personnes âgées, de leur prise en charge et de l'anticipation des besoins à venir revêt donc une importance croissante.

20 % de personnes âgées dépendantes en plus d'ici 2030

La Bourgogne compterait 55 700 personnes âgées potentiellement dépendantes en 2030 selon le scénario tendanciel qui prolonge les tendances démographiques récentes et privilégie un recul modéré de

la dépendance (cf. **Définitions et méthodologie**). Elle en compterait 9 300 de plus par rapport à 2014, soit une augmentation de 20 %, moins soutenue qu'au niveau national (+ 26 %). La région resterait parmi les plus âgées de France mais serait moins affectée par la croissance du nombre de personnes dépendantes.

D'autres scénarios alternatifs sont envisageables. Ils proviennent des incertitudes entourant les hypothèses sur l'évolution de la dépendance. Cependant, tous

aboutissent à une croissance du nombre de dépendants, de l'ordre de 5 200 supplémentaires pour le plus optimiste jusqu'à 12 400 pour le plus pessimiste.

Une croissance due au vieillissement de la population

La progression des situations de dépendance résulte du vieillissement de la population. Celui-ci est dû à l'allongement de la durée de vie ainsi qu'à l'arrivée dans des tranches d'âges plus

1 D'ici 2030, 9 300 personnes âgées dépendantes supplémentaires

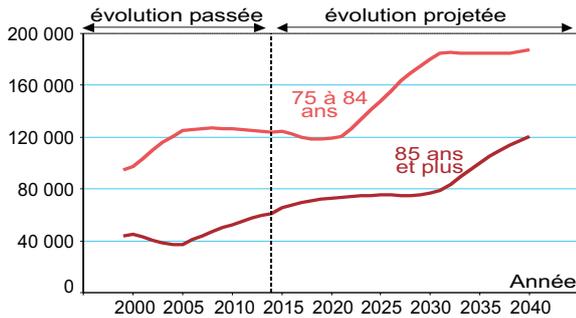
Estimation et projections du nombre de personnes âgées potentiellement dépendantes en Bourgogne par sexe

	2014	2020	2030	Évolution 2014-2030
	Effectif	Effectif	Effectif	%
Hommes	16 500	18 000	21 000	27
Femmes	29 900	32 400	34 700	16
Ensemble	46 400	50 400	55 700	20

Sources : Insee, Projections du modèle Omphale (scénario tendanciel) - Insee, Drees, Enquêtes Handicap-Santé 2008-2009.

2 Une forte croissance du nombre de personnes âgées est attendue dans les années à venir

Évolution passée et projetée du nombre de personnes âgées en Bourgogne



Sources : Insee, estimations de population 1999-2014 et projections du modèle Omphale (scénario démographique central).

élevées de générations plus nombreuses comme celles du baby-boom.

En Bourgogne, le nombre des personnes âgées de 75 ans et plus a crû de 34 % entre 1999 et 2014, passant de 138 200 à 185 200, alors que l'ensemble de la population n'a augmenté que de 1,8 %. Cette progression devrait continuer. La Bourgogne compterait, si les tendances se poursuivent, 257 200 personnes de 75 ans et plus en 2030, soit 38 % de plus qu'actuellement.

Le nombre de personnes âgées dépendantes devrait aussi augmenter, mais de façon moindre (+ 20 %). En effet, la tendance à entrer de plus en plus tardivement en dépendance devrait se poursuivre grâce aux progrès médicaux et sociaux.

Une croissance moins forte entre 2020 et 2030

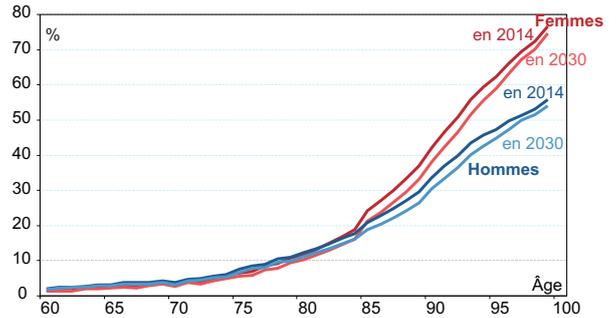
L'évolution de la population âgée potentiellement dépendante mettrait en évidence trois périodes distinctes.

Dans un premier temps, entre 2014 et 2020, le nombre de dépendants augmenterait fortement, de 670 personnes supplémentaires chaque année. En Bourgogne, le nombre des 75 - 84 ans serait stable alors que celui des 85 ans, âge où la dépendance est plus fréquente, augmenterait de façon continue.

Dans un second temps, sur la période 2020 - 2030, la croissance de la population âgée dépendante se tasserait avec 525 personnes supplémentaires par an. Les 75 - 84 ans seraient plus nombreux du fait de l'arrivée dans cette classe d'âge des premières

3 L'entrée en dépendance devrait continuer à être de plus en plus tardive

Taux de dépendance par âge en 2014 et 2030 pour les hommes et femmes âgés de 60 ans et plus en Bourgogne



Sources : Insee, Projections du modèle Omphale (scénario tendanciel) - Insee, Drees, Enquêtes Handicap-Santé 2008-2009.

générations du baby-boom mais les 85 ans et plus compteraient peu de personnes supplémentaires.

Au-delà de 2030, le nombre de dépendants devrait à nouveau croître fortement, les générations nombreuses du baby-boom entrant alors progressivement dans les grands âges de la dépendance.

Deux tiers de femmes parmi les personnes dépendantes

La dépendance croît avec l'âge. En 2014, on estime qu'environ 3,3 % des Bourguignons de 70 ans sont en situation de dépendance. Cette proportion atteint 22 % à 85 ans et 58 % à 95 ans.

Les femmes représentent pratiquement les deux tiers des dépendants. Aux âges élevés, leur part augmente sensiblement : trois

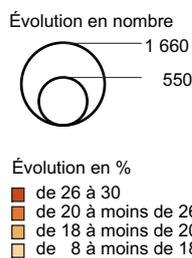
Croissance plus soutenue à l'est de la Bourgogne

Évolution du nombre de personnes âgées potentiellement dépendantes entre 2014 et 2030

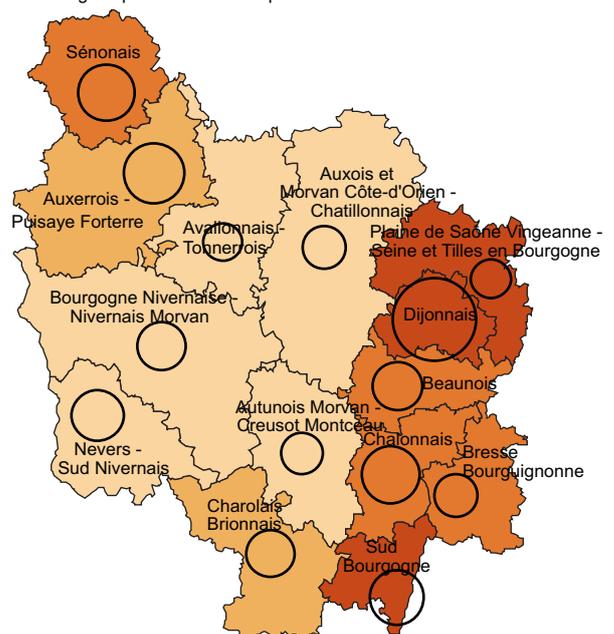
La progression du nombre de personnes âgées potentiellement dépendantes devrait être supérieure à la moyenne régionale dans les territoires les plus dynamiques du point de vue démographique : ceux situés à l'est de la Bourgogne, ainsi que dans le Sénonais.

Les territoires du Dijonnais, de l'Autunois Morvan - Creusot Montceau, et de l'Auxerrois - Puisaye Forterre concentrent un tiers des personnes âgées dépendantes de la région, mais sur la période 2014 - 2030, les tendances seraient différentes. Le Dijonnais afficherait l'évolution du nombre de dépendants la plus forte de Bourgogne en volume (+ 1 700) et partagerait la plus forte progression en pourcentage avec Plaine de Saône Vingeanne - Seine et Tilles (+ 28 %). À l'opposé, dans l'Autunois Morvan - Creusot Montceau, territoire plus âgé, la progression serait la plus faible de la région (+ 9 %). Enfin, l'augmentation du nombre de dépendants serait proche de la moyenne régionale en Auxerrois - Puisaye Forterre (+ 19 %).

En 2030, les territoires ruraux et âgés du centre de la Bourgogne comporteraient, parmi leur population, les plus fortes proportions de personnes âgées dépendantes.



Bourgogne : + 20 %



© IGN - Insee 2015.

Note de lecture : en 2030, le Dijonnais compterait 1 700 personnes âgées potentiellement dépendantes supplémentaires par rapport à 2014. Cela représenterait une augmentation de 28 %.

Sources : Insee, Projections du modèle Omphale (scénario tendanciel) - Insee, Drees, Enquêtes Handicap-Santé 2008-2009.

dépendants de plus de 85 ans sur quatre sont des femmes. Elles sont en effet plus nombreuses que les hommes aux âges élevés : leur espérance de vie étant plus longue, elles vivent plus longtemps que les hommes en situation de dépendance. Par ailleurs, leur propension à être plus souvent en situation de dépendance augmente fortement après 85 ans.

Toutefois, l'espérance de vie des hommes tend à se rapprocher de celle des femmes. Si la tendance se poursuit, le nombre d'hommes dépendants devrait progresser plus vite, de 27 % entre 2014 et 2030 contre 16 % pour les femmes.

Des structures d'hébergement nombreuses en Bourgogne

En 2014, on estime que 53 % des personnes âgées dépendantes, soit environ 24 000, vivent à domicile, seules ou avec l'aide de leur entourage ou de professionnels pour les assister dans leur vie quotidienne.

À l'inverse, 47 %, soit près de 22 000, sont accueillies dans des établissements d'hébergement comme les maisons de retraite, les logements-foyers et les unités de soins de longue durée. Ces structures qui accueillent aussi des personnes non dépendantes pour environ 20 % de leur capacité, sont très présentes dans la région. La Bourgogne compte ainsi 140 lits pour 1 000 personnes âgées d'au moins 75 ans, et se positionne au troisième rang des 22 régions françaises. On estime toutefois que 6 % des lits sont occupés par des résidents venant d'Île-de-France et de Rhône-Alpes.

Près de 30 000 emplois liés à la prise en charge de la dépendance en 2014

En Bourgogne, la prise en charge de la dépendance s'appuie, en 2014, sur près de 30 000 emplois en équivalent temps plein (ETP) représentant environ 6 % de l'emploi salarié bourguignon.

À domicile, les personnes âgées dépendantes font éventuellement appel à des aidants familiaux ou des aidants professionnels (professionnels de santé et/ou structures d'aide à domicile). Ces derniers représentent 14 900 ETP. Il s'agit, pour 59 % d'entre eux, d'aides ménagères, d'aides à domicile et d'auxiliaires de vie sociale. Ces emplois sont occupés à plus de 95 % par des femmes. Les postes à pourvoir dans les années à venir seraient nombreux en raison des départs à la retraite. En effet près de 40 % ont pour titulaire une personne ayant au moins 50 ans alors que c'est le cas de 28 % des emplois de toute l'économie bourguignonne.

En établissement d'hébergement, 14 350 ETP en personnels soignants et non-soignants encadrent des personnes âgées dépendantes. Les aides-soignants constituent le plus fort contingent (30 %), suivis par les agents de service (28 %).

4 000 personnes âgées dépendantes supplémentaires d'ici 2020

À l'horizon 2020, la Bourgogne compterait près de 4 000 personnes âgées dépendantes supplémentaires par rapport à 2014. Les besoins dans la prise en charge de ces personnes iraient donc croissant. Pourtant, d'ici 2020, aucune création de nouvelles places n'est programmée dans

les établissements d'hébergement. Les scénarios envisagés pour estimer le besoin en emplois supplémentaires auprès de ces personnes reposent sur l'hypothèse d'un nombre total de lits en établissements, environ 27 000, constant jusqu'en 2020. Ils proposent de diminuer de moitié le nombre de personnes non dépendantes accueillies en établissement (estimé à 5 200 en 2014), ce qui permettrait la prise en charge de 2 600 dépendants supplémentaires. Les 1 400 personnes âgées dépendantes restantes devraient, par conséquent, être accompagnées à domicile.

2 200 à 3 300 emplois supplémentaires liés à la dépendance à l'horizon 2020

Dans les établissements, les hypothèses retenues sur une présence plus ou moins élevée de professionnels de santé se répercutent sur l'emploi.

Un scénario théorique (scénario 1) ne projette pas de médicalisation accrue. Dans ce cas, l'emploi dans les établissements d'hébergement conserverait son niveau de 2014. Toutefois, ce scénario est peu probable compte tenu du fait que les établissements devraient accueillir davantage de personnes dépendantes d'ici 2020.

Un autre scénario propose une médicalisation accrue (scénario 2) permettant aux établissements d'hébergement de faire face aux besoins d'une clientèle qui aura changé puisqu'elle sera davantage composée de personnes âgées dépendantes. Dans ce scénario, la progression annuelle des taux d'encadrement en personnels soignant (personnels médicaux et paramédicaux, infirmiers, aides-soignants) serait portée à 3 % entre 2014 et 2020. Il faudrait alors

5 Un besoin supplémentaire de 2 200 à 3 300 emplois dans les établissements d'hébergement et les services à domicile d'ici 2020

Estimation et projections du nombre d'emplois auprès des personnes âgées dépendantes dans les établissements d'hébergement et les services à domicile de Bourgogne

Évolution 2014-2020 (nombre d'ETP)

Catégorie de personnel	Nombre d'ETP en 2014	Évolution 2014-2020 (nombre d'ETP)	
		Scénario 1 (théorique) : taux d'encadrement* stables	Scénario 2 : taux d'encadrement* en augmentation
Emploi en établissement	14 350	0	+ 1 140
<i>Dont : Aide-soignant</i>	<i>4 250</i>	<i>0</i>	<i>+ 820</i>
<i>Agent de service hospitalier ou agent de service</i>	<i>3 970</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Personnel des services généraux et de direction</i>	<i>2 840</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Personnel d'encadrement, éducatif, pédagogique, social et d'animation</i>	<i>1 540</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Infirmier</i>	<i>1 270</i>	<i>0</i>	<i>+ 240</i>
<i>Autre personnel médical et paramédical</i>	<i>480</i>	<i>0</i>	<i>+ 80</i>
Emploi à domicile	14 900	+ 2 180	+ 2 180
<i>Dont : Aide ménagère, aide à domicile, auxiliaire de vie sociale</i>	<i>8 720</i>	<i>+ 1 290</i>	<i>+ 1 290</i>
<i>Infirmier</i>	<i>3 450</i>	<i>+ 500</i>	<i>+ 500</i>
<i>Aide-soignant</i>	<i>1 120</i>	<i>+ 170</i>	<i>+ 170</i>
<i>Autres</i>	<i>940</i>	<i>+ 120</i>	<i>+ 120</i>
<i>Autre professionnel paramédical (ergothérapeute, kinésithérapeute...)</i>	<i>670</i>	<i>+ 100</i>	<i>+ 100</i>
Ensemble	29 250	+ 2 180	+ 3 320

ETP : Équivalent Temps Plein.

* Dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées, nombre d'ETP en personnels salariés rapportés au nombre de personnes âgées bénéficiaires.

Le scénario 1 (théorique) considère que les taux d'encadrement par catégorie de personnels restent stables dans les établissements d'ici 2020.

Le scénario 2 projette une augmentation de 3 % par an des taux d'encadrement en personnels soignants en établissement (catégories en bleu).

Sources : Insee, Projections du modèle Omphale (scénario tendancier) - Insee Drees - EHPA 2011, Finess 2014 et Enquêtes Handicap-Santé 2008 et 2009.

former et embaucher 1 140 ETP supplémentaires. Parmi ce personnel, les aides-soignants devraient bénéficier de la plus forte augmentation avec 820 ETP supplémentaires. Ils seraient suivis des infirmiers (+ 240). Le besoin en personnel médical et paramédical serait moindre (+ 80 ETP). À ces emplois supplémentaires s'ajoutent les postes libérés par les départs en retraite.

Pour assurer la prise en charge des besoins spécifiques en soins et en accompagnement des personnes âgées à domicile, 2 200 ETP supplémentaires seraient nécessaires. Le personnel d'aide à la vie quotidienne (aides ménagères, aides à domicile, auxiliaires de vie sociale) représenterait plus de la moitié des emplois supplémentaires (1 290 ETP) et le personnel soignant 35 % (infirmiers,

aides-soignants et personnel paramédical, 770 ETP).

Ainsi, le besoin en emplois supplémentaires liés à la dépendance augmenterait selon les scénarios de 7 % à 11 % entre 2014 et 2020. ■

Dans les départements, des besoins supplémentaires en emplois auprès des personnes âgées dépendantes

Parmi les quatre départements bourguignons, l'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes serait la plus forte en Côte-d'Or. D'ici 2030, selon le scénario tendanciel, leur nombre pourrait croître de 25 %. L'Yonne connaîtrait une évolution proche de la moyenne régionale (+ 20 %), la Saône-et-Loire et la Nièvre, touchées plus tôt par le vieillissement, des augmentations plus modérées (de respectivement + 16 % et + 18 %). La Côte-d'Or et la Saône-et-Loire concentreraient deux tiers des personnes âgées dépendantes supplémentaires attendues à l'horizon 2030.

Les besoins en emplois auprès des personnes âgées dépendantes devraient donc croître d'ici 2020 dans chacun des départements bourguignons. Ils augmenteraient plus fortement en Côte-d'Or : de + 10 % à + 14 % selon le scénario considéré, pour un volume d'emplois supplémentaires de 700 à 1 000 ETP. Ils progresseraient moins fortement dans les autres départements (de + 6 % à + 11 %). En Saône-et-Loire, les besoins atteindraient 750 à 1 100 ETP supplémentaires contre + 300 à + 500 ETP dans la Nièvre. L'Yonne serait dans une situation intermédiaire avec un besoin compris entre 450 à 700 ETP supplémentaires. Dans tous les départements, l'augmentation concernerait principalement l'emploi à domicile : la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire auraient ainsi chacune besoin de plus de 400 aides à domicile ou aides-ménagères supplémentaires.

Définitions et méthodologie

La **dépendance** des personnes âgées est définie par des incapacités à effectuer des actes essentiels de la vie quotidienne (s'habiller, se déplacer, préparer un repas...). La grille AGGIR positionne les personnes âgées de 60 ans ou plus selon six niveaux de perte d'autonomie : du GIR 1 pour les personnes les plus dépendantes, au GIR 6 pour les autonomes. Les personnes sont dites dépendantes lorsqu'elles relèvent des GIR 1 à 4.

Dans cette étude, il s'agit d'une dépendance potentielle : elle est estimée par sondage en fonction de la capacité déclarée des personnes à effectuer des actes de la vie quotidienne. Elle n'a pas été mesurée et évaluée par le corps médical, comme cela est le cas pour déterminer si les personnes peuvent relever de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Ainsi, en 2013, le nombre de personnes âgées potentiellement dépendantes est estimé à 45 400 bourguignons alors que le nombre de bénéficiaires de l'APA atteint 39 600. L'écart (de l'ordre de 15 %) s'explique aussi par le fait que certaines personnes ne sollicitent pas l'APA, soit par méconnaissance du dispositif, soit par refus d'aide.

Les scénarios de projection de la population âgée dépendante présentés dans cette étude projettent la poursuite des tendances démographiques 2000-2009 en termes de fécondité, de mortalité et de comportements migratoires (scénario démographique central). Ils tablent sur une stabilité de la durée de vie passée en dépendance lourde (GIR 1-2) et font varier les hypothèses sur la dépendance légère (GIR 3-4). Ainsi, le scénario optimiste prévoit une baisse des taux de dépendance légère. Le scénario tendanciel (privilegié dans cette étude) anticipe une baisse moins marquée de ces mêmes taux : les gains d'espérance de vie se partageraient entre vie en bonne santé et vie en dépendance. Le scénario pessimiste envisage une stabilité des taux de dépendance légère.

Les scénarios de projection des besoins en emplois auprès des personnes âgées dépendantes hébergées en établissements ou bénéficiant de service(s) à domicile s'appuient sur la projection de population âgée dépendante du scénario tendanciel. Ils maintiennent constants (au niveau de 2008) les taux de recours par GIR à un professionnel intervenant à domicile ainsi que le temps moyen passé par celui-ci dans ses interventions. Ils maintiennent également constant (au niveau de 2014) le nombre de lits en établissement pour les personnes âgées.

Ils font en revanche évoluer différemment le taux d'encadrement en établissement (nombre de professionnels rapportés au nombre de lits). Le scénario 1, théorique, table sur des taux qui resteraient constants (à leurs niveaux de 2014). Le scénario 2 projette une augmentation de 3 % par an des taux d'encadrement en personnels soignants dans ces établissements.

Insee Bourgogne

2, rue Hoche - BP 83509
21035 Dijon Cedex

Directeur de la publication :

Moïse Mayo

Rédacteur en chef :

Chantal Prenel

Crédit photo :

Alain Doire

ISSN 2416 - 8920 (en ligne)

ISSN 2418 - 3733 (imprimé)

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Projet régional de santé, Schéma Régional d'Organisation Médico-sociale (SROMS) de Bourgogne 2012 - 2016, 3^e partie : Soutenir l'autonomie des personnes âgées, Agence régionale de santé de Bourgogne.
- Brion D. et Silactchom C., « La population en Bourgogne d'ici 2040 : croissance modérée et vieillissement », Insee Bourgogne Dimensions n°163, décembre 2010.
- Brion D., « Les établissements pour personnes âgées en Bourgogne », DRASS de Bourgogne, juin 2009.

